



Communiqué de presse



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Toulouse,
Le 16 novembre
2018

Conseil de bassin viticole « Sud-Ouest » du 8 novembre 2018, à Toulouse

M. Pascal AUGIER, DRAAF Occitanie, représentant le préfet de région Occitanie, a réuni les membres du Conseil de bassin viticole Sud-Ouest à la préfecture de région.

Un plan stratégique ambitieux pour la filière vin régionale

Le sujet central de ce conseil de bassin a été la présentation de ce plan aux membres du conseil de bassin en présence d'un représentant du conseil de bassin Languedoc-Roussillon. En effet, suite à la demande du préfet de région lors du dernier conseil de bassin, et pour faire suite aux États généraux de l'alimentation, les interprofessions des 2 bassins viticoles présents dans la région Occitanie (Languedoc-Roussillon et Sud-Ouest) avec Coop de France, les Vignerons indépendants et la Chambre régionale d'agriculture ont travaillé ensemble à ce plan de la filière vin inter-bassin décliné en 4 axes :

- responsabilité sociétale et environnementales des entreprises,
- création et partage de la valeur,
- résilience des entreprises et de la filière,
- amélioration de la performance à l'export.

Ce travail ambitieux pour la filière se poursuit et devrait se décliner dans un plan d'actions plus opérationnel qui sera présenté au prochain conseil de bassin.

Des vendanges quantitativement et qualitativement satisfaisantes

Les derniers chiffres de l'estimation de la production viticole du bassin pour les vendanges 2018 ont été annoncés et se situent dans la moyenne des 5 dernières années, avec 2,6 millions d'hectolitres. Un printemps particulièrement humide favorisant les maladies cryptogamiques et un été très chaud ont pu limiter le potentiel de récolte. Néanmoins, malgré une hétérogénéité parfois assez marquée dans certains secteurs, la récolte s'annonce équivalente à celle de 2015. Du point de vue qualitatif, le millésime 2018 devrait être de qualité avec des conditions climatiques pendant la récolte particulièrement favorables. Cette bonne récolte permettra en partie de compenser la tendance à la baisse des sorties de chais sur la campagne 2017/2018, liées à une récolte exceptionnellement faible en 2017. Globalement, la baisse enregistrée s'élèverait à 4,6 % par rapport à la campagne précédente. Les marchés sur les différents segments se portent toutefois plutôt bien, les baisses de volumes commercialisés, notamment sur les vins AOP, étant compensées par des

Contacts Presse

DRAAF Occitanie
Anne BERNACHON
☎ 05.61.10.61.12

Élise LAFON
☎ 06.81.10.18.78
☎ 05.34.45.36.17

Delphine AMILHAU
☎ 05.34.45.38.31

Gaëtan DELAGNES
☎ 07.77.94.26.07
☎ 05.34.45.34.77

1, place Saint-Étienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

***Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de presse
à l'adresse suivante :***

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués>

hausse de prix sur tous les segments et toutes les couleurs.

Un potentiel de production viticole cadré

Le conseil de bassin s'est prononcé favorablement sur les demandes de limitation de production présentées par certains organismes de défense et de gestion d'AOC (Béarn, Buzet et Jurançon). Par ailleurs, des précisions ont été apportées sur le dispositif de sanctions applicables dans le cadre des autorisations de plantation pour les viticulteurs ne respectant pas leurs engagements ou n'ayant pas utilisé leurs autorisations de plantations nouvelles dans un délai de trois ans.

Une consommation de l'enveloppe de l'Organisation Commune des Marchés vitivinicole maîtrisée

Le bilan des dépenses des 4 volets de l'OCM vitivinicole (restructuration du vignoble, promotion, investissements, prestations viniques) a été présenté par le service régional de FranceAgriMer. Au total, le montant des aides attribuées à la filière vins du bassin s'établira dans une fourchette entre 91,7 et 95,7 millions d'euros. Des précisions ont également été données sur l'évolution des mesures d'aide à l'investissement et à la restructuration du vignoble dans le cadre du nouveau programme national d'aide vin 2019/2023.

